

Budget primitif → 2023

L'AGGLO 100% DURABLE !

Acte 1 du projet de territoire

de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

1 ambition être l'Agglo 100% durable

économiquement



Décarboner l'économie
Privilégier l'économie circulaire

écologiquement



Protéger la nature
Préserver nos ressources locales

socialement



Garantir la cohésion sociale
Assurer le bien-être des habitants

« 2023 : Acte 1 du Projet de territoire. Un budget 100% durable. La communauté investira 319 millions d'euros au titre de l'ensemble de ses politiques.

Malgré une inflation généralisée forte (à titre d'exemple, le coût de l'électricité est multiplié par 4,7), nous maîtrisons nos dépenses de gestion et continuons à investir pour maintenir l'activité et l'emploi.

Notre Agglo conserve en effet une capacité d'autofinancement de ses investissements au-delà de notre objectif de 20 M€ et peut mener une politique d'investissement ambitieuse et financièrement réaliste, comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire. Ce sont plus de 80 M€ de dépenses d'investissement qui sont prévues au budget 2023 au service des habitants, des communes et de toutes les forces vives du territoire. Et, comme nous nous y étions engagés, toutes ces actions, en phase avec les enjeux du projet de territoire, seront mises en œuvre sans augmenter la fiscalité des habitants ni des entreprises.»



Hervé Deroubaix
Vice-Président en charge
des finances, du contrôle de gestion
et de la commande publique

PAROLE D'ÉLU

LES PRINCIPALES

**01 | RENFORCER LA COOPÉRATION,
SOUTENIR LES 100 COMMUNES ET LEURS HABITANTS**

53,9 M€

EXEMPLES D'ACTIONS

4,2 M€

> Abondement de l'enveloppe Fonds de concours avec la création d'une aide aux communes pour l'achat de récupérateur d'eaux pluviales = déconnexion des eaux pluviales des bâtiments communaux

> Mise en service de l'AggloMobile en fin d'année = les services communautaires au plus près de chez vous

**02 | S'ADAPTER AUX CONSÉQUENCES
DU CHANGEMENT CLIMATIQUE,
PROTÉGER LA NATURE & LES RESSOURCES**

116,2 M€

EXEMPLES D'ACTIONS



DÉCHETS

48,1 M€

> Démarrage des travaux du nouveau centre de valorisation énergétique des déchets ménagers à Labeuvrière
> Études et acquisitions foncières pour 2 nouvelles déchetteries à Cuinchy et Richebourg

ASSAINISSEMENT

34 M€

> Surveillance, extension et entretien des réseaux assainissement & achèvement du bassin d'orage du béthunois

EAU

16 M€

> Finalisation du schéma directeur et rénovation des réseaux d'eau potable dans la perspective de la régie en 2026

> Mise en œuvre de capteurs pour jauger les besoins et usages en eau potable
> Aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie pour les particuliers

Chantiers de lutte contre les inondations

= garantir un avenir aux jeunes générations

49,7 M€
reversés aux
100 communes
= Solidarité
financière affirmée

1 nouvelle unité
de valorisation
des déchets
= production
d'énergie propre
& locale

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

13,9 M€

> Poursuite du PAPI Lys (zones d'expansion de crues...)
> Extension des plans de restaurations écologiques des cours d'eau et entretien des fossés

MOBILITÉ

9,5 M€

> Études et acquisitions foncières pour les pôles gares de Lillers et Isbergues
> Recondution du Pass'Mobil'Agglo = aide aux particuliers pour l'achat de vélo neuf ou d'occasion
> Poursuite des aménagements sur l'Eurovélo 5 (développement des déplacements doux)

BIODIVERSITÉ

4,2 M€

> Protection, maintien de la faune, la flore et des milieux naturels, restauration de corridors écologiques (Trame verte et bleue)
> Extension de la végétalisation

DÉPENSES *

**03 | GARANTIR LE « BIEN VIVRE ENSEMBLE »
ET LA PROXIMITÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**

67,3 M€

EXEMPLES D'ACTIONS



SANTÉ & SOLIDARITÉ

21 M€

> Ouverture du centre intercommunal de santé
> Rénovation du centre 1^{ère} intervention de Cuinchy
> Plan d'actions "bien-vieillir"
> Renouvellement de la Charte handicap

1 centre de santé
intercommunal
avec 3 antennes
et médecins
salariés

**04 | ACCÉLÉRER LES DYNAMIQUES
DE TRANSITION ÉCONOMIQUE**

21,9 M€

EXEMPLES D'ACTIONS

19 M€



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

> Extension, aménagement et verdissement des zones d'activités
> Requalification / rénovation énergétique des bâtiments communautaires (Jean Monnet) pour y développer des activités tertiaires

1 académie de l'entrepreneuriat
+ 1 école d'ingénieur en génie électrique

HABITAT

10,6 M€

> Efforts supplémentaires pour la rénovation énergétique de l'habitat et adaptation aux parcours de vie
> Requalification de l'aire d'accueil de gens du voyage à Lillers

SPORT

17,3 M€

> Ouverture de l'Aréna Béthune-Bruay,
> Rénovation des piscines de Lillers et Hersin-Coupigny
> Étude de requalification du stade de glisse de Loisinord

TISSU INDUSTRIEL

> Déploiement de la filière "mobilité électrique"
> 1^{er} Salon Territoire et entreprises
> Sensibilisation à l'écologie industrielle

FORMATION

1 académie de l'entrepreneuriat
+ 1 école d'ingénieur en génie électrique

CULTURE

8,9 M€

> Études en faveur de la Cité de la musique et de la danse (ex Conservatoire)
> Création d'un réseau de médiathèques
> Essaimage culturel par les équipements culturels communautaires pour développer les activités artistiques dans les communes

Installation d'ACC

gigafactory de batteries électriques
= L'industrie du futur s'implante sur l'Agglo !

COMMERCES & ARTISANAT

> Appui aux projets de revitalisation commerciale des centres-bourgs et cœur de ville

TOURISME

1,9 M€

> Schéma d'aménagement des voies d'eau (canal) pour y développer des activités de loisirs et plaisance
> Développement d'hébergements et d'offres touristiques insolites (en lien avec l'Office de tourisme intercommunal)
> Jouer la carte du tourisme nature (développement des chemins de randonnée)

600 actions
530 M€ investis jusqu'en 2032

BUDGET 2023 319 M€*

FONCTIONNEMENT

220 M€

POUR LE QUOTIDIEN
DES HABITANTS

INVESTISSEMENTS (HORS DETTE DE 18M€)

81 M€

POUR PRÉPARER L'AVENIR

4 priorités d'intervention



01 | Renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants



02 | S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature & les ressources



03 | Garantir le « bien vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire



04 | Accélérer les dynamiques de transition économique

L'habitant
au cœur des
projets et des
actions

0%
d'augmentation
des taux
d'imposition

**Le pouvoir
d'achat
des habitants
maintenu**

* dépenses réelles de fonctionnement et investissements